

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.au.int

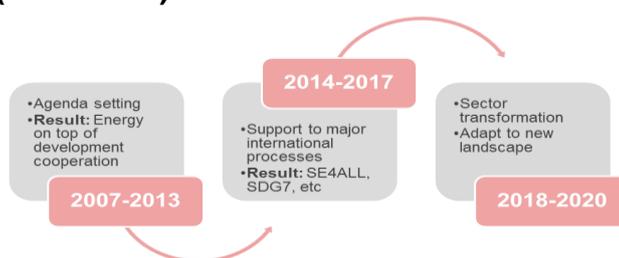
IE21442 – 122/15/24

**Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE)
Document d'orientation pour la Phase 4**

Vision et objectif du PAEE

Depuis sa création en 2007, le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) a contribué de manière significative à l'émergence de diverses initiatives et de divers acteurs dans le paysage énergétique et climatique en Afrique. À ce jour le PAEE reste un acteur pertinent qui entend renforcer la coopération entre l'Afrique et l'Europe pour une transformation énergétique durable, et désormais développer un partenariat stratégique plus robuste, plus étroit et davantage orienté vers l'action pour plus de prospérité et de stabilité sur les deux continents. Le PAEE continuera de s'appuyer sur les conclusions du Sommet UA-UE ainsi que sur d'autres politiques pertinentes de l'UE et de l'Afrique ainsi que sur les cadres internationaux tels que l'Agenda 2030 (en particulier l'ODD7), Agenda 2063, le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et la Nouvelle entente sur l'énergie en Afrique.

Évolution du PAEE (2007-2020)

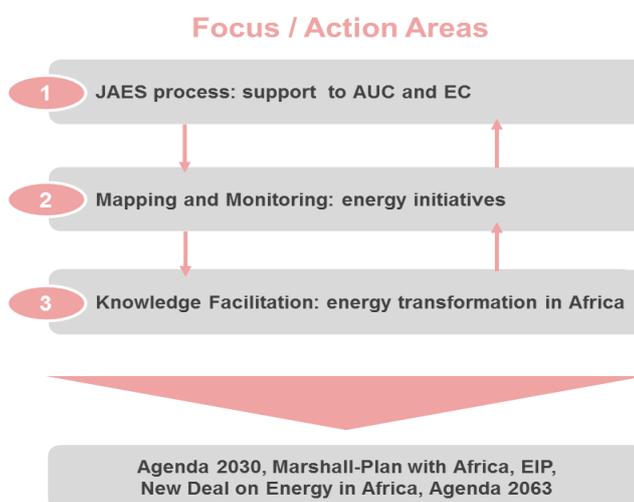


Conformément à la Décennie des Nations Unies pour l'énergie durable reflétée dans l'Objectif de développement durable numéro 7, l'objectif général du PAEE sera de faciliter l'accès universel à une énergie abordable, durable et moderne en Afrique, notamment dans les zones rurales, comme une nécessité et prérequis pour générer un développement et des emplois inclusifs.

Domaines d'action

Les fonctions du PAEE se concentreront sur trois principaux domaines d'action afin de s'assurer que le partenariat contribue de façon cohérente et stratégique aux grands processus et débats internationaux qui mènent à des actions concrètes :

Aperçu des domaines d'action



1. Collaboration UE-CUA sur les processus JAES

Renforcer systématiquement la coopération entre l'UA et l'UE pour assurer une coopération structurée et cohérente

La Stratégie commune Afrique-UE (JAES) est l'épine dorsale des relations UE-Afrique et la base du PAEE ainsi que sa source de légitimité. Par conséquent, ce domaine d'action constituera l'élément central et la tâche principale du Secrétariat du Partenariat. Avec l'émergence d'un certain nombre de nouvelles initiatives, le PAEE se concentrera sur le dialogue stratégique entre les deux continents afin de renforcer la cohérence et l'attractivité des initiatives communes Afrique-Europe sur l'énergie. Les activités suivantes sont prévues dans ce domaine d'action :

- 1.1 *Gestion du Secrétariat du PAEE*
- 1.2 *Facilitation de forums de dialogue de haut niveau UE-Afrique*
- 1.3 *Appui institutionnel et capacitaire aux homologues africains*
- 1.4 *Appui aux initiatives communes UE-Afrique et à leurs instruments*

2. Cartographie et suivi des initiatives et projets énergétiques

Contribuer à renforcer la cohérence et la coordination des initiatives en mettant l'accent sur la cartographie, le suivi et le contrôle des contributions européennes et africaines aux Objectifs de développement durable (ODD)

La coordination des initiatives mondiales, régionales et nationales constitue un défi pour les États africains et pour les États membres de l'UE. Sur la base de l'expérience acquise, le PAEE jouera un rôle stratégique dans le domaine de la cartographie et du suivi des initiatives énergétiques en Afrique. Le PAEE devrait en outre développer son approche de suivi, qui au-delà de la simple mesure des objectifs énergétiques quantitatifs, adoptera une approche plus holistique mettant en évidence des résultats et impacts socio-économiques plus larges en référence aux critères établis par SEforALL. Les activités dans ce domaine d'action seraient les suivantes :

- 2.1. *Évaluer et documenter les contributions de l'UE à une transformation énergétique en Afrique*
- 2.2. *Contribuer aux processus internationaux sur la mise en place d'un système conjoint de suivi de l'ODD7*
- 2.3. *Renforcer les capacités des institutions partenaires africaines en matière de gestion et d'harmonisation des données*

3. Facilitation des connaissances pour une transformation énergétique cohérente en Afrique

Faciliter l'échange systématique de connaissances et fournir des conseils cohérents afin de coordonner la transformation du secteur de l'énergie en opérant des choix et en adoptant des décisions éclairés pour un avenir énergétique durable

Développer et ancrer des approches transformatrices dans l'architecture énergétique africaine et assurer sa mise en œuvre aux niveaux régional et national nécessite des alliances interdisciplinaires et sectorielles solides entre les gouvernements, les universités, le secteur privé et la société civile. Partant de son mandat de mener des dialogues stratégiques dans un contexte multipartite, le PAEE établira un **réseau axé sur la transformation de l'énergie en Afrique**. Diverses activités de gestion des connaissances seront menées à travers ce réseau, lesquelles seront guidées par le principe selon lequel le PAEE ne doit pas créer de connaissances en tant que telles, mais plutôt responsabiliser, activer et stimuler les partenaires pour mener leurs propres transformations énergétiques. Ainsi, les actions ne seront pas axées sur la création de connaissances, mais sur le partage, le transfert et la diffusion des connaissances pour permettre aux acteurs, entres autres, de négocier des projets et de prendre des décisions en connaissance de cause.

En plus de **favoriser la réglementation / le transfert de politiques et de technologies** entre l'UE et l'Afrique, le **réseau vise à faciliter le partage des connaissances** entre les deux continents et en Afrique, en partenariat avec des acteurs clés du développement énergétique, afin d'influencer les dialogues politiques internationaux et de déclencher les processus de changement. Ce domaine d'action de facilitation de la connaissance sera lié aux deux domaines d'action du PAEE susmentionnés, auxquels il contribuera, informera régulièrement, et transmettra les recommandations aux processus JAES et autres discours politiques (par exemple du G7, du G20). Les activités suivantes sont prévues dans ce domaine d'action :

- 3.1. *Faciliter la création d'un réseau de connaissances pour la transformation énergétique en Afrique*
- 3.2. *Appui technologique et transfert de connaissances*
- 3.3. *Promotion des initiatives de renforcement des capacités et de formation professionnelle*

Mesures de mise en œuvre

Pilotage et gouvernance : La structure suivante permettra une mise en œuvre efficace des domaines d'action du PAEE :

- ▶ **Groupe de pilotage** : il s'agira du plus haut organe du partenariat énergétique qui fera rapport au Groupe de référence sur les infrastructures (RGI) et ainsi contribuera à tous les autres processus de la Stratégie commune Afrique-UE (JAES) et aux sommets UA-UE. Il comprendra : des représentants de l'Afrique (une Communauté économique régionale et un État membre) et de l'UE (deux États membres), la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine. La délégation de l'UE auprès de l'Union africaine et la délégation de l'UA auprès de la CE seront intégrées au groupe de pilotage par le biais des commissions respectives.
- ▶ **L'UE et les structures partenaires** : Afin de rendre compte des résultats des travaux du PAEE aux États africains et aux États membres de l'UE (et ainsi les impliquer dans le travail du PAEE), il est proposé de s'appuyer sur les Comités techniques spécialisés (CTS) respectifs pour la partie africaine et sur les réunions des États membres de l'Initiative européenne pour

l'énergie (EUEI) pour l'UE. Cela permettra une collaboration étroite avec la plate-forme de pilotage des infrastructures du JAES, à savoir l'IRG.

Mise en œuvre: Par le passé, le PAEE a mis en place un mécanisme de mise en œuvre fonctionnel qui pourrait être réadapté dans la quatrième phase. La structure suivante permettra une mise en œuvre efficace des domaines d'action du PAEE :

- ▶ **Personnel du Secrétariat :** Le PAEE sera géré par un personnel peu étoffé mais expérimenté dirigé par un chef de secrétariat qui sera appuyé par trois chefs de projet qui assumeront une responsabilité dans les domaines d'action respectifs.
- ▶ **Détachements :** afin de compléter les capacités limitées des organisations homologues, le PAEE propose d'accroître les capacités des organismes africains en détachant un minimum de 2 experts auprès des principales institutions continentales. Cela permettra une mise en œuvre efficace du partenariat. L'accent sera mis sur la CUA, notamment ses structures subsidiaires telles que l'Agence du NEPAD et l'AREI.
- ▶ **Consultants :** Les experts à long terme sont renforcés par un certain nombre de consultants spécialisés. Le Secrétariat du PAEE fera appel à des experts à court terme au cas par cas. Les experts à court terme sont recrutés parmi les principales sociétés de conseil et les instituts de recherche et fournissent des services de conseil hautement spécialisés pour concevoir et mettre en œuvre les outils de transformation.
- ▶ **Financement et conventions de subvention :** ils seront conclus avec des acteurs internationaux de renom sur la base de partenariats de coopération stratégique pour la mise en œuvre du secrétariat spécifique du PAEE au cas par cas.

Parties prenantes : Les objectifs du Partenariat pour la prochaine phase consisteront à rechercher activement des collaborations avec d'autres partenaires afin d'accroître les efforts internationaux stratégiques entrepris dans le secteur de l'énergie. Pour ce faire, une cartographie initiale des parties prenantes du PAEE a été entreprise, laquelle les classe dans les catégories suivantes : Groupe de pilotage du PAEE, Parties prenantes clés, Parties prenantes primaires et Parties prenantes secondaires. Le PAEE mettra constamment à jour la cartographie des parties prenantes et analysera les processus qui influencent le PAEE. L'accent sera mis sur la collaboration stratégique avec d'autres acteurs qui jouent un rôle important dans la transformation énergétique en Afrique ou dans le monde.

Cartographie des parties prenantes au PAEE

